



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

CAPL du 6 décembre 2016

Déclaration liminaire de la délégation F.O. - DGFIP

Monsieur le Président,

Alors que les plans successifs de suppressions d'emplois (plus de 30 000 en 10 ans) ont mené les postes et services au bord du gouffre, le projet de loi de Finances 2017, avec 1815 nouvelles suppressions d'emplois va les y précipiter.

Concernant la Sarthe, 11 nouvelles suppressions d'emplois nets sont annoncées pour 2017, elles viennent s'ajouter à celles des années passées et aux 14 suppressions de 2016. En 10 années nous aurons perdu 149 postes en Sarthe.

Dans le même temps, les services sont sollicités comme jamais, à tous les niveaux, et bon nombre de collègues sont, d'ores et déjà, épuisés nerveusement et physiquement.

Le constat est accablant : partout, les collègues témoignent de leur quotidien professionnel qui revient à tenter désespérément d'accomplir dans l'urgence et sans aucune lisibilité leurs missions.

Les témoignages des collègues rencontrés lors du mouvement social du 15 novembre sont édifiants et démontrent si besoin il en était, que les alertes des représentants syndicaux sur la dégradation sans précédent des conditions de travail est hélas une triste réalité.

Nous vous rappelons que lors de cette journée nationale de grève du 15 novembre dernier à la DGFIP à l'appel de plusieurs syndicats, 41,14 % des agents étaient en grève en Sarthe, 13 structures étaient fermées et 23 cadres A+ étaient en grève. Il s'agit d'un score historique en Sarthe depuis 2012 !

Le malaise des agents est palpable dans tous les postes et services et n'épargne personne.

Les gouvernements changent mais l'austérité est toujours de mise dans notre administration.

Pour **F.O. - DGFIP**, prioriser les missions n'est pas une réponse suffisante car cela revient à dire aux collègues qu'ils sont mal organisés et qu'en tout état de cause toutes les missions devront être satisfaites. Or aujourd'hui, il n'y a plus adéquation des moyens humains aux charges de travail et les agents ne sont plus en capacité d'assurer toutes leurs missions. Pour **F.O. - DGFIP**, il n'y a qu'une réponse possible pour assurer l'ensemble de nos missions à savoir arrêter les suppressions d'emplois et en créer de nouveaux.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

Pour revenir à l'ordre du jour sur le mouvement local des agents C au 01/03/2017, ce projet de mouvement complémentaire en dit long sur la situation des agents C. Aucune arrivée en Sarthe au 1^{er} mars 2017 ce qui est loin de compenser le manque d'agents dans les services qui sont au fil des suppressions d'emplois totalement exsangues. L'annonce de 3 nouvelles suppressions d'emploi de cadre C en 2017 ne fait qu'accroître les craintes des représentants **F.O.-DGFIP** sur l'avenir des missions et la santé des agents. Ils pressentent un accroissement de la pression hiérarchique quand déjà les signaux sont au rouge dans bien des services. A l'issue du projet de mouvement présenté aux organisations syndicales, il subsiste en Sarthe 8 postes vacants de cadre C.

Pour mémoire, lors de la dernière CAPL, des modifications sont intervenues après la réunion de celle-ci. Si vous souhaitez déroger aux règles de mutation par des mesures de gestion, faites en sorte de bien connaître les situations particulières des agents. Il est important de ne pas les mettre dans des situations de difficultés insurmontables. Il est de votre responsabilité d'assurer aux agents des conditions de travail décentes.

Quand vous positivez sur vos décisions, par exemple la fermeture de la trésorerie de Loué, vous oubliez que cette situation de détérioration des conditions de travail, c'est vous et vos prédécesseurs qui l'avez instaurée progressivement, insidieusement.

Les représentants **F.O.-DGFIP** exigent le maintien de deux mouvements de mutation par an pour toutes les catégories, pour le bien des agents et la pérennité des services, sachant bien que les deux sont liés.

Les représentants **F.O.-DGFIP** revendiquent toujours l'extension du droit au retour dans le département d'origine pour les promus de C en B plutôt que sa suppression : cela permettrait à certains de préparer les concours de contrôleur alors qu'actuellement ils ne le font pas par peur d'une mobilité géographique impossible à assumer.

Les représentants **F.O.-DGFIP** exigent que les missions exercées par la DGFIP soient maintenues dans leur intégralité, ainsi que :

- l'arrêt des réorganisations et des restructurations ;
- le maintien de l'ensemble du réseau de proximité, soutenu et dirigé par des directions départementales conservant toutes leurs prérogatives ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- une affectation la plus fine possible ;
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste ;
- le classement des demandes selon la règle de l'ancienneté administrative.

La délégation **F.O.-DGFIP**